

FICTION ET RÉALITÉ

Pour rassurer ses clients, Hydro-Québec a publié dans le bulletin **HydroContact** du mois de mars-avril 2012, un tableau visant à démontrer que les micro-ondes émises par les compteurs de nouvelle génération sont très faibles comparativement à celles émises par d'autres appareils d'usage courant comme un téléphone cellulaire ou un four à micro-ondes. Vous trouverez ce tableau à la page suivante.

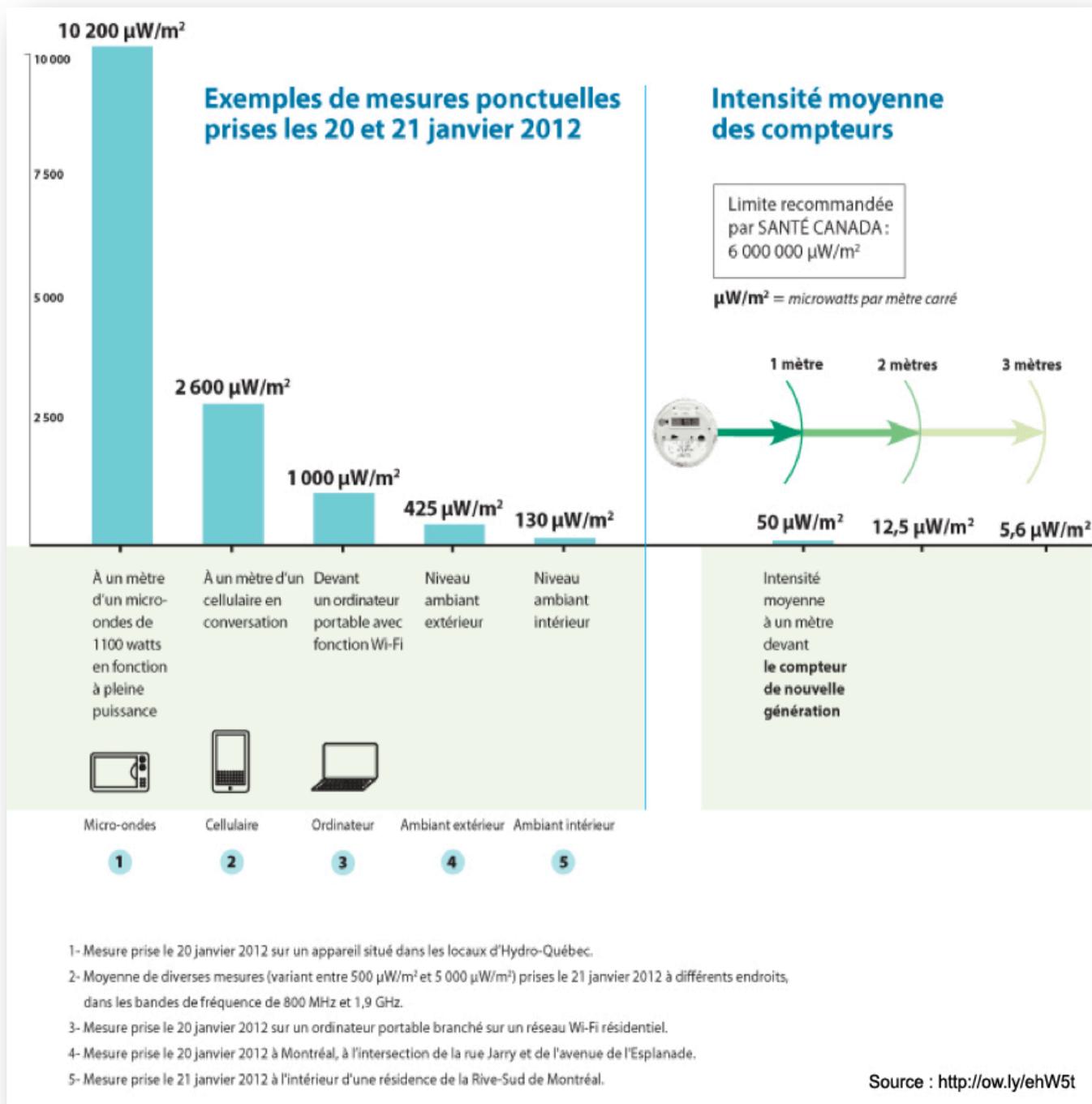
En examinant ce bulletin, on constate les prétendument faibles niveaux d'intensité des micro-ondes émises par les compteurs, soit seulement 50 microwatts par mètre carré ($50 \mu\text{W}/\text{m}^2$) à un mètre de distance comparativement à un four micro-ondes émettant 10 200 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ à la même distance. Or, la réalité est tout autre.

Hydro-Québec s'est servi comme base de référence de l'intensité moyenne de manière à donner une valeur très inférieure à la réalité. ***Cette mesure est totalement inadéquate et trompeuse lorsqu'il s'agit de micro-ondes pulsées.***

Contrairement à ce qui est mentionné, ce n'est pas ***l'intensité moyenne*** dont il faut tenir compte, mais plutôt de ***l'intensité de pointe*** qui, selon nous, est la seule mesure acceptable puisqu'elle reflète la réalité pour les micro-ondes pulsées émises par les compteurs de nouvelle génération.

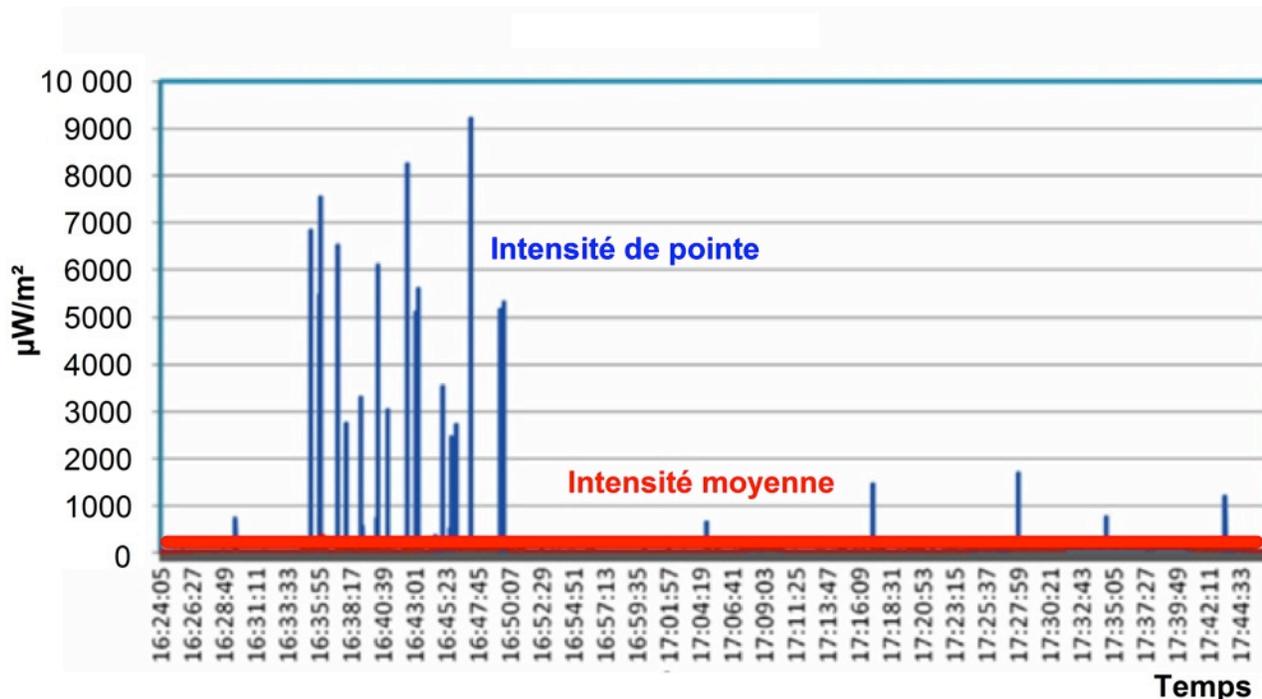
Afin de démystifier le tout et de permettre à la population de connaître enfin la vérité, ce document explique et démontre la différence entre les deux mesures.

La fiction



Saviez-vous qu'Hydro-Québec se sert de l'intensité moyenne pour dissimuler les hauts taux d'émission auxquels vous serez exposés 24 heures sur 24 ?

Voici les faits



Examinons l'illustration ci-dessus. L'axe vertical exprime l'intensité en microwatts par mètre carré ($\mu\text{W}/\text{m}^2$) sur une échelle de 0 à 10 000. L'axe horizontal exprime le temps en millisecondes de la 16^e à la 17^e seconde. Remarquez **les crêtes** en bleues. Ce sont les émissions pulsées très brèves (seulement deux millisecondes) mais intenses d'un compteur à radiofréquences qui agissent comme un coup de fouet sur l'organisme. Les émissions sont intermittentes. Un compteur peut émettre, selon le modèle, à toutes les 2, 15 ou 30 secondes ou même **plusieurs fois chaque seconde** comme dans l'exemple ci-dessus.

Pour effectuer une mesure exacte d'une exposition aux micro-ondes pulsées, il faut mesurer **les crêtes**, c'est-à-dire **l'intensité de pointe**. **L'intensité moyenne** est l'épaisse ligne rouge horizontale s'étendant tout le long du graphique. C'est la moyenne temporelle des émissions. **Hydro-Québec camoufle les crêtes de cette façon en les divisant uniformément dans le temps**. Il est à noter que dans le cadre d'un réseau maillé entièrement déployé, comme en Californie, lequel comprend de nombreux routeurs, collecteurs et antennes relais, un compteur à radiofréquences peut émettre jusqu'à **190 000 fois par jour**, ce qui correspond à près de **2 fois chaque seconde**.

Voici un exemple imagé permettant d'illustrer ce qu'est l'intensité moyenne. Supposons que vous vous rendiez du point **A** au point **B** en 30 minutes. À un certain moment durant votre randonnée (à la 13^e minute), la foudre vous frappe subitement avec une décharge de **30 000 ampères**. (Voir figure 1)



Figure 1



Figure 2

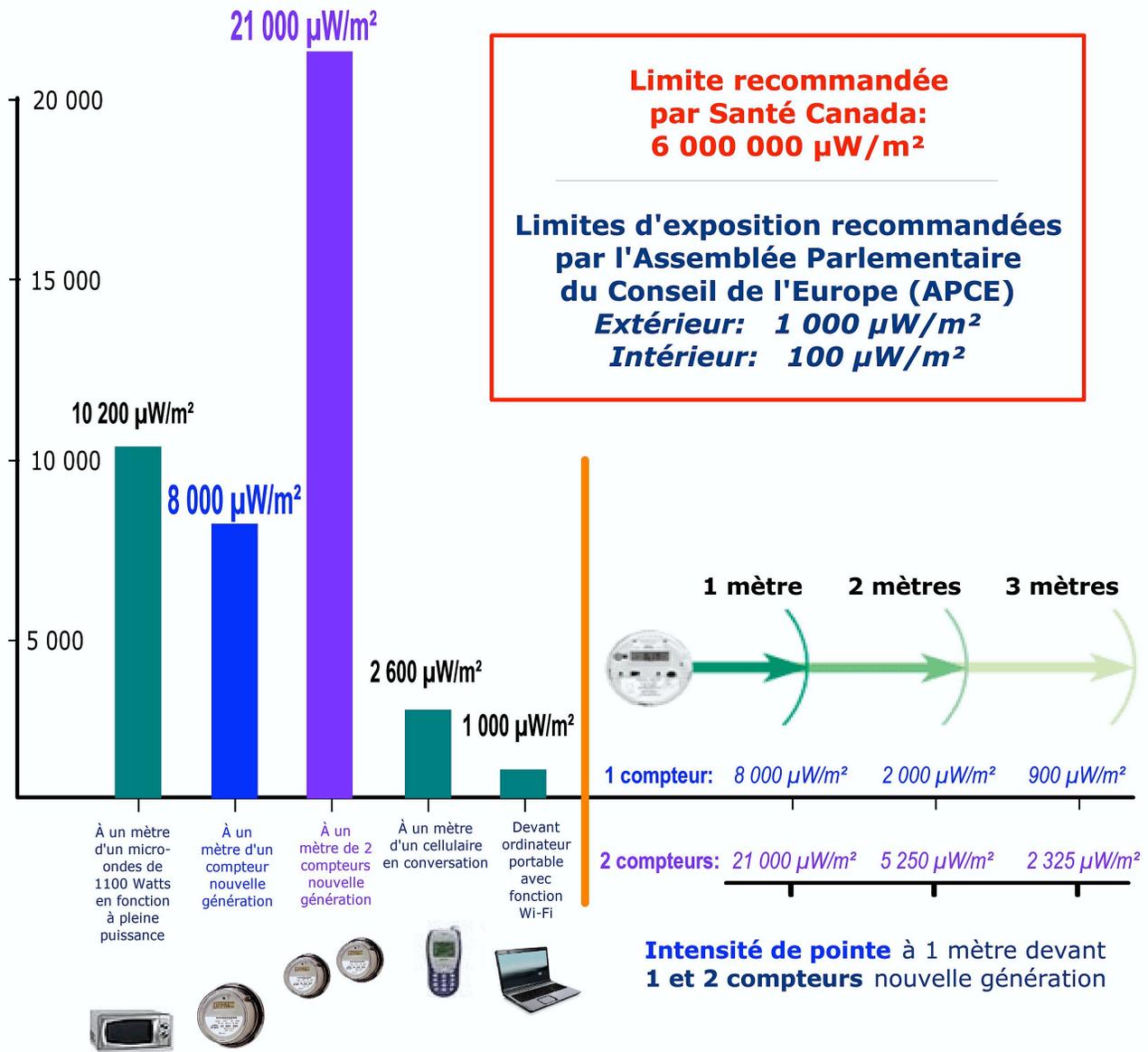
Maintenant, présumons que nous soyons capables de diviser cet éclair de **30 000 ampères** en plusieurs petits éclairs également répartis dans l'atmosphère durant tout votre trajet. Ces multiples éclairs ainsi créés vous frapperaient avec beaucoup moins de puissance. Ils pourraient même être inoffensifs ! (Voir figure 2)

C'est exactement ce qui se passe avec les mesures d'Hydro-Québec basées sur l'intensité moyenne du fait que l'intensité de pointe (la foudre dans notre exemple) est répartie uniformément tout le long du trajet, c'est-à-dire dans le temps.

L'intensité moyenne donne une fausse représentation de la puissance émise. Pendant votre parcours, vous avez bien senti une décharge de **30 000 ampères** à la 13^e minute, et non de petites décharges pendant tout votre trajet.

On comprend maintenant l'importante différence qu'il y a entre les deux mesures. Si l'on compare les données fournies ci-dessus, il est clair qu'Hydro-Québec cherche à maquiller la réalité avec des données trompeuses qui relèvent davantage de la fiction que de la rigueur scientifique.

La réalité



L'intensité de pointe peut varier selon le modèle du compteur et également d'un compteur à l'autre. Pour ceux de "nouvelle génération" (Modèle FOCUS AXR-SD) installés à l'extérieur des bâtiments, l'intensité de pointe est de **6695 µW/m² (Moyenne des pointes)** à un mètre du compteur tandis qu'à l'intérieur des bâtiments, cette moyenne est de **19 142 µW/m** à la même distance. Cette intensité supérieure s'explique par le fait que le signal doit être émis avec plus de puissance à l'intérieur, comparativement aux installations extérieures. (source: <http://ow.ly/e6r8q>)

EN CONCLUSION

Manifestement, Hydro-Québec manque de transparence et cherche à tromper les Québécois quant aux niveaux d'intensité élevés auxquels ils seront exposés 24 heures sur 24, ce qui, à la longue, aura forcément des effets nocifs sur la santé de la population constamment soumise à ces coups de fouet électromagnétiques.

En fait, selon l'article fort révélateur *Compteurs intelligents : Des experts dénoncent la « désinformation flagrante »*, disponible au <http://bit.ly/1IGzzGL>, « si le compteur est situé sur un mur adjacent à une chambre à coucher ou à une cuisine, l'exposition peut équivaloir à celle reçue à entre 200 et 600 pieds de distance d'une tour dotée de multiples antennes ».

Non seulement faut-il dénoncer la désinformation pratiquée par Hydro-Québec, mais il faut s'opposer avec vigueur au déploiement des compteurs intelligents, ainsi qu'aux 820 000 compteurs Itron (à cadran numérique) tout aussi nocifs pour la santé déjà installés un peu partout au Québec depuis 2004 – voir <http://ow.ly/effWp>.

QUELQUES RÉFÉRENCES UTILES

Pour plus d'information, veuillez visiter le site de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE) www.cqlpe.ca, celui de la campagne *Je garde mon compteur* jegardemoncompteur.com et ceux des autres groupes de citoyens impliqués dans cette lutte : bit.ly/1dTn3Qk et bit.ly/1HZAJZX

Si vous ne voulez pas qu'Hydro-Québec vous installe un compteur 'intelligent' sans votre consentement, vous pouvez barricader votre compteur tel qu'expliqué au bit.ly/1dX5liR ou demander un compteur non communicant, maintenant à un coût abordable : cqlpe.ca/#Baisse

Voir aussi le site de Stéphane Bélainky, technicien en hygiène électromagnétique : <http://www.em3e.com/> et le rapport qu'il a soumis à la Régie de l'énergie : cqlpe.ca/pdf/RapportExpertise.pdf

Le site californien suivant offre aussi beaucoup d'informations sur les compteurs 'intelligents' : <http://stopsmartmeters.org>